

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Sonia Tauss-Cornut, PLR, Xavier Mottet, PLR, Marie-Claude Noth-Ecoeur, PLR, Christian Fracheboud, PLR, et cosignataires
Objet Regroupement des services de gynécologie et de pédiatrie de l'Hôpital Riviera-Chablais sur un seul site
Date 14.11.2017
Numéro 2.0209

Actualité de l'événement

Décision par la direction de l'Hôpital Riviera-Chablais d'un regroupement anticipé des services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie sur un seul site.

Imprévisibilité

Décision abrupte de la direction

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Situation d'incertitude néfaste pour les patients, et pour le corps médical. Il s'agit d'une réorganisation intermédiaire puisque l'ouverture du nouvel hôpital est prévue en 2019, 2 restructurations en 2 ans.

La direction de l'Hôpital Riviera-Chablais veut réunir ses services de maternité et de pédiatrie en un seul site.

S'il est compréhensible et louable que la direction cherche des solutions, afin d'économiser plus de 2 millions de francs. Le groupe PLR des districts de Monthey-St-Maurice s'interroge quant à la cohérence, ainsi qu'à la faisabilité d'un tel regroupement.

- La fusion aurait lieu en mars 2018, dès lors à 16 mois de l'ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz, prévu à l'été 2019. Est-il raisonnable et judicieux pour si peu de mois de réorganiser tout un service? Avec les conséquences que cela impliquent pour les patients, ainsi que pour le personnel.
- Il y a eu environ 1'100 naissances en 2016 sur le site d'Aigle et environ 800 sur celui de Vevey, comment un seul site peut accueillir autant de naissances? Sachant que la maternité d'Aigle est déjà à l'étroit.

De plus, si la fusion devait aboutir et que le site de Vevey est retenu. Ce choix ne serait pas acceptable pour le groupe PLR des districts de Monthey et de Saint-Maurice, ainsi que pour la population chablaisienne.

Conclusion

Nous demandons à Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten d'intervenir:

- Afin que la direction de l'Hôpital Riviera-Chablais revienne sur sa décision de regrouper en un seul site ce service
- Et qu'en cas de fusion, le site d'Aigle soit retenu.